

TESTAMENT
(devant témoins)

O1
O2 Je, soussigné(e)....., résidant(e) au, fais mon testament de la façon suivante:

1.00 RÉVOCATION

Je révoque de façon expresse tout testament, codicille ou tout autre écrit testamentaire antérieur.

2.00 LIQUIDATEUR

2.01 Nomination

O3 Je nomme pour agir à titre de liquidateur de ma succession.

O4 En cas de décès, d'inaptitude, d'ouverture à son égard d'un régime de protection, de refus ou de négligence à agir de sa part, je nomme à titre de remplaçant.

En cas de décès, inaptitude, refus ou de négligence à agir de ce dernier, tout remplaçant doit être nommé par le tribunal, sur demande de tout intéressé.

2.02 Funérailles et sépulture

Je laisse à l'entière discrétion du liquidateur le soin de voir à mes funérailles et sépulture.

2.03 Pouvoirs et obligations

- O5**
- a) Saisine des biens: Le liquidateur aura la saisine de tous mes biens meubles et immeubles, tangibles et intangibles.
 - b) Pleine administration: Le liquidateur aura la pleine administration et plein pouvoir sur tous les biens composant ma succession y incluant et sans restreindre la généralité de ce qui précède, entre autres les pouvoirs suivants:

Administrer et gérer tous mes biens mobiliers, y incluant:

- acquérir, donner en garantie, hypothéquer, échanger, céder, vendre ou autrement aliéner tous biens mobiliers;
- offrir en location, louer ou sous-louer tout meuble;
- signer, renouveler ou résilier un bail relatif à tout meuble;
- percevoir les loyers;
- reprendre possession de tout meuble;
- entretenir, faire entretenir, réparer ou faire réparer tout meuble;
- intenter ou se défendre à toute procédure judiciaire en réclamation de loyers, en résiliation de bail, en passation de titre, en annulation ou résiliation de vente, en dommages-intérêts, en injonction, en expulsion ou autres;
- signer tout contrat pour l'exécution de tous travaux ou pour la fourniture de tous services ou matériaux;

--	--	--

testateur témoin#1 témoin#2
3450

- recevoir des avis de convocation, assister et voter lors de toute assemblée des actionnaires de toute personne morale.

Administrer et gérer tous mes biens immobiliers, y incluant:

- acquérir, donner en garantie, hypothéquer, échanger, céder, vendre ou autrement aliéner tous biens immobiliers;
- offrir en location, louer ou sous-louer tout ou partie d'un immeuble;
- signer, renouveler ou résilier un bail relatif à tout ou partie d'un immeuble;
- percevoir les loyers;
- reprendre possession de tout immeuble, partie d'un immeuble, logement ou appartement;
- entretenir, faire entretenir, réparer ou faire réparer tout ou partie d'un immeuble;
- intenter ou se défendre à toute procédure judiciaire en réclamation de loyers, en résiliation de bail, en passation de titre, en annulation ou résiliation de vente, en dommages-intérêts, en injonction, en expulsion ou autres;
- signer tout contrat pour l'exécution de tous travaux ou pour la fourniture de tous services ou matériaux.

Administrer toutes mes entreprises, y incluant:

- administrer toute entreprise constituée ou non en société par actions ou en compagnie;
- engager, discipliner, déplacer, suspendre, mettre à pied, licencier ou congédier tout employé;
- emprunter auprès de toute personne, physique ou morale, les sommes requises pour l'exploitation de toute entreprise;
- hypothéquer ou consentir quelque autre sûreté que ce soit sur les éléments d'actif, tangibles et intangibles, mobiliers et immobiliers de toute entreprise;
- intenter ou se défendre à toute procédure judiciaire en réclamation de loyers, en résiliation de bail, en passation de titre, en annulation ou résiliation de vente, en dommages-intérêts, en injonction, en expulsion ou autres;
- signer tout contrat pour l'exécution de tous travaux ou pour la fourniture de tous services ou matériaux.

En général:

- effectuer tout placement d'argent, de façon spéculative ou non;
- recevoir toutes les sommes qui me sont dues ou qui peuvent devenir dues, à quelque titre que ce soit, et en donner quittance;
- emprunter toute somme d'argent et signer tout document utile en ce sens, dont des billets promissaires payables à terme ou à demande, reconnaissances de dette et contrats de prêt;
- se porter caution auprès de toute personne et renoncer au bénéfice de division et de discussion;
- émettre, signer, tirer, endosser ou encaisser toute lettre de change, y incluant billets promissaires, chèques ou autres;

--	--	--

testateur témoin#1 témoin#2
3450